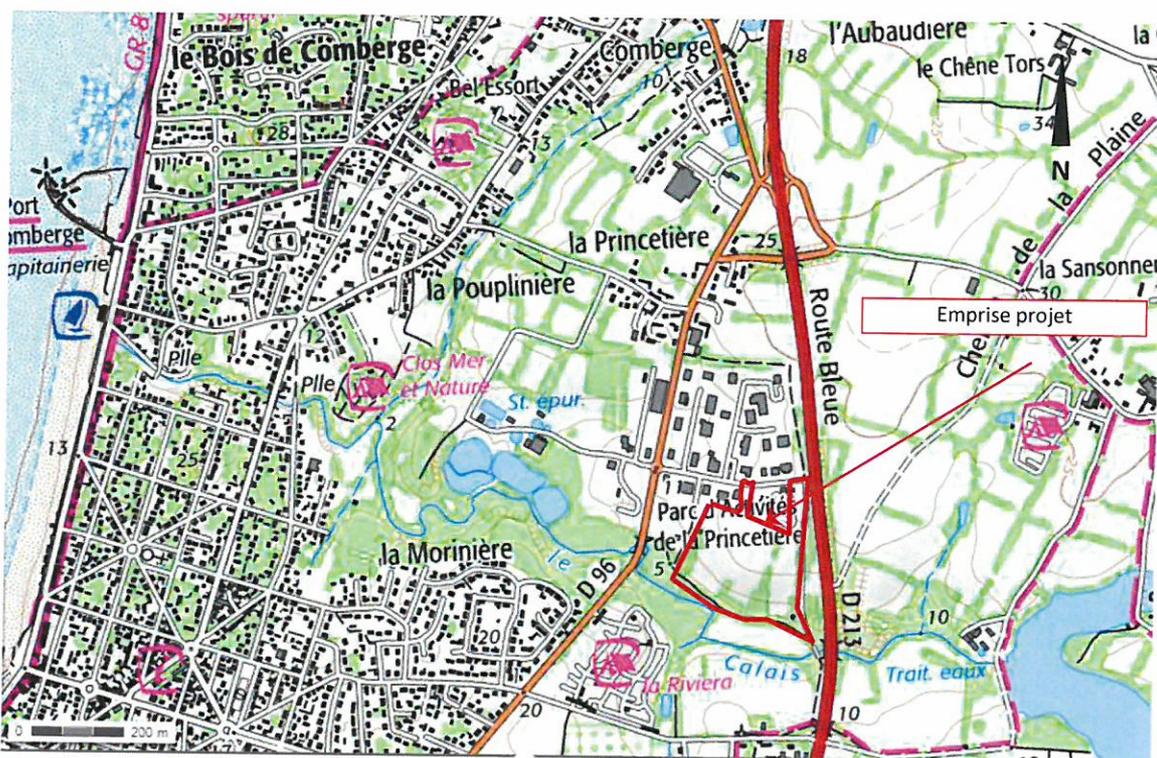


Annexe 1 : PLAN DE SITUATION DU PROJET A L'ECHELLE DE ST MICHEL CHEF CHEF



Localisation du projet (source : Géoportail – vue aérienne au 1/17 000ème)

Annexe 2 : VUE AERIENNE DU PERIMETRE PROJET



Vue aérienne du site (Source : Géoportail)

Annexe 4 : PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE DE PROJET

Le secteur se compose des éléments suivants :

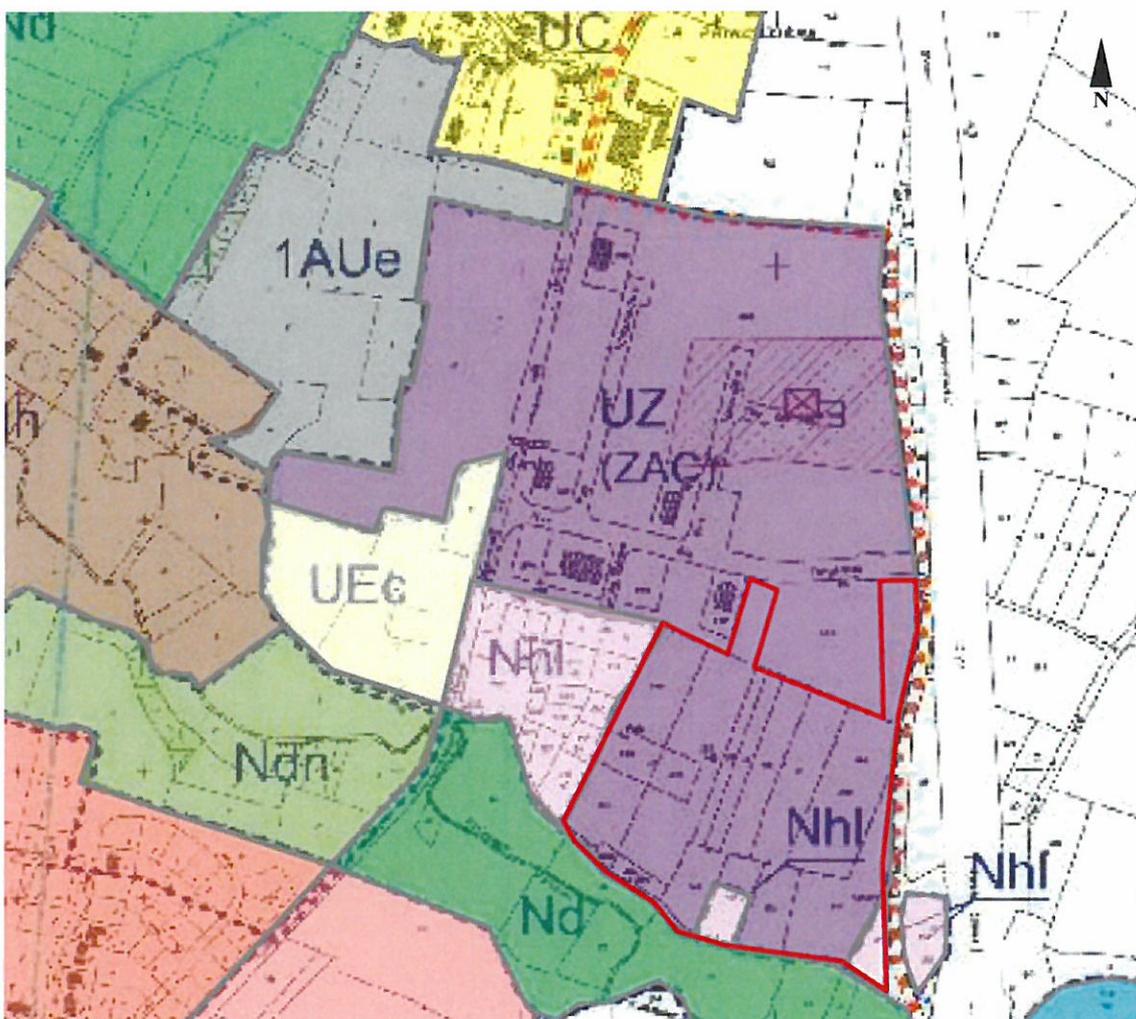
- dans sa partie Sud, une zone de remblais et des espaces boisés,
- dans le restant du périmètre, des prairies séparées de quelques haies de densité variable.

Ce secteur Est se positionne en limite Sud de la ZA de la Princetière existante qui s'organise en partie le long de la rue des Forgerons.



Localisation des prises de vue

Annexe 3 : EXTRAIT DU ZONAGE DU PLAN LOCAL DE L'URBANISME



Extrait du plan de zonage du PLU

Le secteur est classé au PLU en tant que zone UZ qui correspond à la zone d'activités de la Princtière existante, réservée aux constructions à usage d'industrie, de services, d'artisanat, de commerce, d'hôtellerie, de bureaux, de négoce et d'entrepôts.

Deux parcelles du secteur d'étude Est sont classés en tant que zone Nhl correspondant à un secteur naturel destiné à accueillir du camping isolé



Vue 1



Vue 2

Vues sur les prairies depuis le Nord



Vue 3

Vue sur les parcelles côté Ouest depuis le Nord



Vue 4

Vue sur la parcelle la plus à l'ouest, derrière la haie, les habitations privées



Vue 5

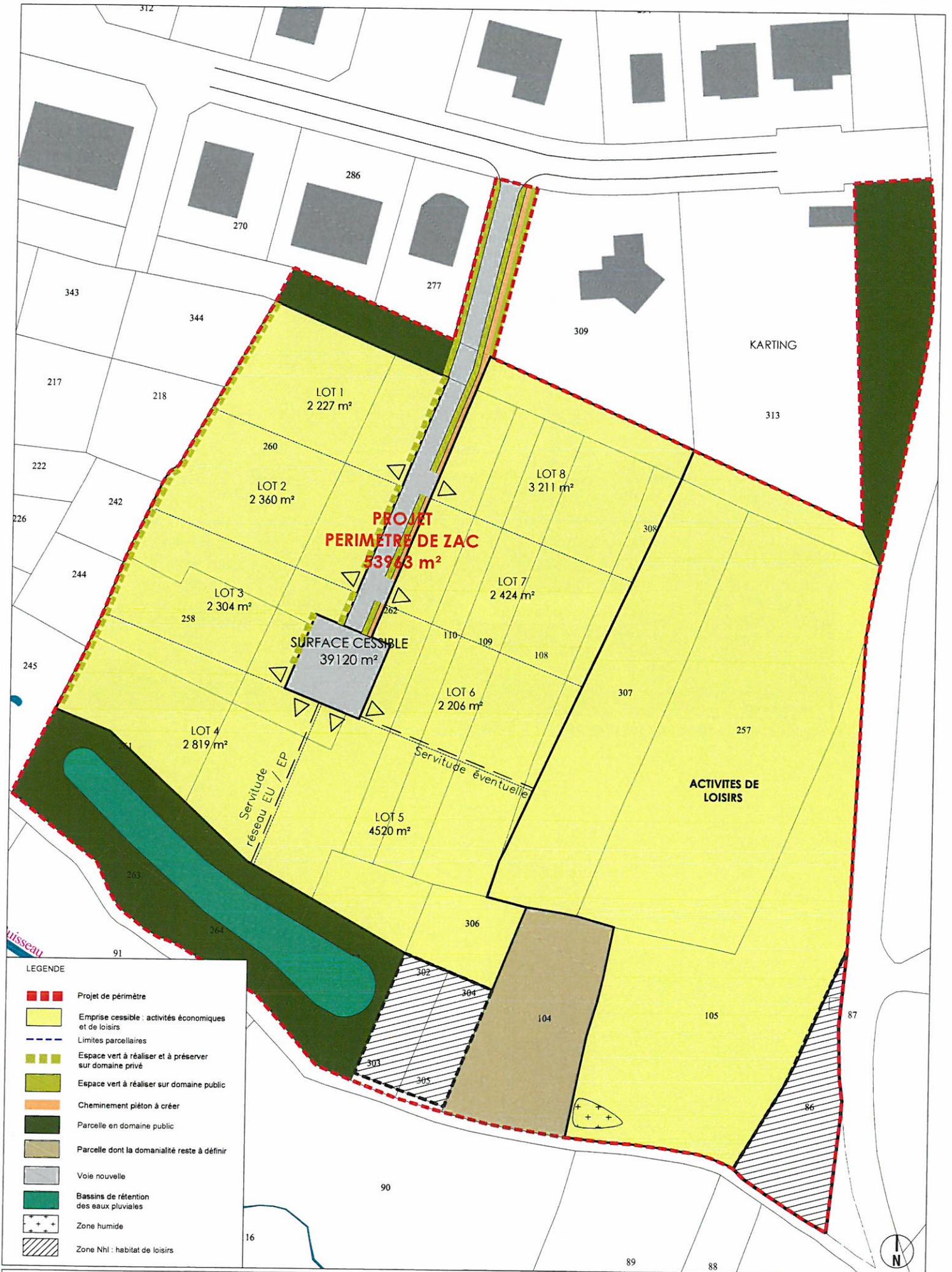
Vue sur le talus à côté de la zone de remblais



Vue 6

Vue sur la zone de remblais

Annexe 5 : PRINCIPE D'AMENAGEMENT



Annexe 6 : PLAN DES ABORDS DU PROJET



Vue aérienne du site et de ses abords au 1-5 000ème

Annexe 7 : DIAGNOSTIC FAUNE/ HABITATS

Les études faune / habitats ont été menées sur un cycle complet sur la période mai 2013 – mai 2014 par l'association Philofauna.

_ Habitats

Sur le secteur, on retrouve les habitats suivants :

- Prairies à différents stades d'évolution : prairie Ouest fauchée, prairie centrale qui évolue partiellement en friche et prairie Est coupée.
- Boisement en bas de pente,
- Zone fortement dégradée de remblais au Sud-Est,
- Jardins privés.

Excepté au niveau de la zone de remblais, le secteur bénéficie d'une faible pression anthropique.

_ Faune

La liste des espèces présentes sur le site d'étude est détaillée ci-après :

Classe	Taxons	Nombre	Taxons	Nombre
Oiseaux	Canard colvert	1	Mésange bleue	4
	Martinet noir	1	Mésange charbonnière	6
	Héron cendré	2	Moineau domestique	1
	Grand Cormoran	1	Accenteur mouchet	9
	Pigeon ramier	9	Rosignol philomèle	3
	Tourterelle des bois	2	Rougegorge familier	10
	Coucou gris	2	Rougequeue noir	2
	Buse variable	2	Sittelle torchepot	
	Gallinule poule-d'eau	1	Étourneau sansonnet	3
	Mésange à longue queue	1	Bouscarle de Cetti	1
	Alouette des champs	2	Fauvette à tête noire	7
	Grimpereau des jardins	7	Fauvette des jardins	1
	Cisticole des joncs	5	Fauvette grisettes	4
	Corneille noire	2	Hypolaïs polyglotte	7
	Geai des chênes	2	Pouillot véloce	7
	Bruant zizi	7	Troglodyte mignon	8
	Chardonneret élégant	3	Grive musicienne	5
	Linotte mélodieuse	6	Merle noir	8
	Pinson des arbres	7	Pic épeiche	1
	Serin cini	2	Pic vert, Pivert	4
	Verdier d'Europe	3		
	Hirondelle rustique	2		
	Bergeronnette grise	2		
	Pipit farlouse	2		
	Gobemouche noir	2		
	Tarier pâtre	2		

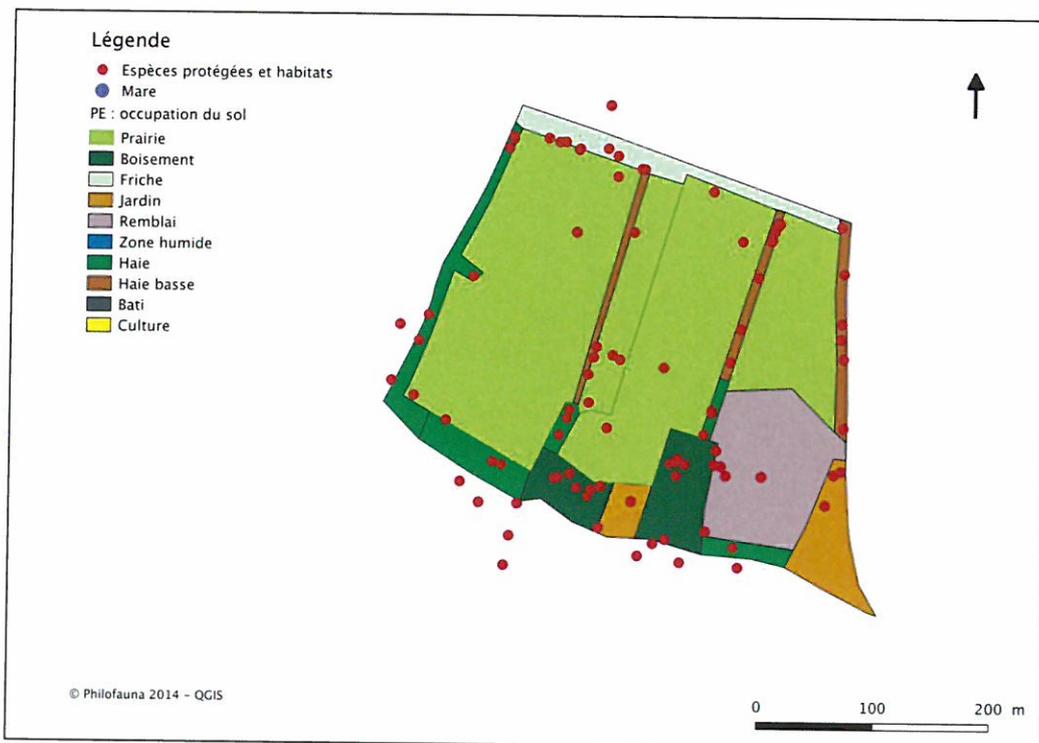
Classe	Taxons	Nombre
Insectes	Azuré de la Bugrane (L')	3
	Cuivré commun (Le)	1
	Myrtil (Le)	2
	Pamphile	3
	Tircis (Le)	3
	Vulcain (Le)	2
	Citron (Le)	1
	Gazé (Le)	1
	Piérade de la Rave (La)	1
	Piérade du Chou (La)	2
Mammifères	Sanglier	1
	Lapin de garenne	1
	Campagnol des champs	3
	Campagnol roussâtre	1
	Taupe d'Europe	1
	Lézard vert occidental	6
	Vipère aspic	1

Classe	Nb relevés	Nb taxons
Amphibiens		0
Oiseaux	169	45
Insectes	19	10
Mammifères	7	5
Reptiles	7	2
Total	202	62

Ces espèces protégées ont été observées principalement au droit des haies arborées du site comme le montre les figures en pages suivantes. Cette répartition souligne l'importance des éléments boisés linéaires.

La quasi-totalité des espèces d'oiseaux protégées correspond à des espèces couramment rencontrées en Loire-Atlantique et leur population n'est pas menacée (statut non prioritaire).

Des Lézards verts ont été repérés au niveau des haies en frange du secteur d'étude. Il s'agit d'une espèce de reptiles commune à l'échelle du département de Loire-Atlantique, classée en tant qu'espèce non prioritaire à l'échelle des Pays de la Loire faisant l'objet d'une « *préoccupation mineure* ».



Répartition des espèces protégées et de leurs habitats sur le secteur Est
Source : Philofauna



Répartition des espèces protégées au niveau européen - secteur Est
Source : Philofauna

